

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand, le 20 mai 2014

Service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre du Puy-de-Dôme 04 73 98 39 45

> Le Préfet de la Région Auvergne Préfet du Puy-de-Dôme

> > à

Mesdames et Messieurs les Maires du Puy-de-Dôme Pour information à Monsieur le secrétaire général de la préfecture et à Mesdames et Messieurs les sous-préfets d'arrondissement

OBJET : Journée nationale de la Résistance - mardi 27 mai 2014

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en vertu de la loi du 19 juillet 2013 relative à l'instauration du 27 mai comme journée nationale de la Résistance, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises le mardi 27 mai 2014, jour anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Michel FUZEAU